

# ZIMBABWE

## ACTES DE TORTURE ET MEURTRES PERPÉTRÉS PAR LES FORCES DE SÉCURITÉ

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



*« UNE QUINZAINE DE SOLDATS M'ONT  
JETÉE AU SOL ET M'ONT FRAPPÉE SUR  
LES FESSES AVEC DE GROS BÂTONS  
JUSQU'À CE QUE JE M'ÉVANOUISSE [...] JE  
LES AI SUPPLIÉS DE ME TIRER  
DESSUS PUISQUE J'ÉTAIS PRESQUE  
MORTE [...] ILS M'ONT DIT QUE MA  
DERNIÈRE HEURE ÉTAIT ARRIVÉE. »*

Une représentante locale du parti d'opposition  
Mouvement pour le changement démocratique  
(MDC), août 2008

# ZIMBABWE

## ACTES DE TORTURE ET MEURTRES PERPÉTRÉS PAR LES FORCES DE SÉCURITÉ

**« NOUS AIMERIONS VOIR LA  
POLICE FAIRE SON TRAVAIL. POUR  
LE MOMENT, C'EST UNE PERTE DE  
TEMPS DE FAIRE PART D'UN  
PROBLÈME À LA POLICE. »**

Une victime des violences commises avec le soutien de l'État, âgée de soixante-quatorze ans et vivant à Gokwe, août 2008

Pendant les élections de 2008, les forces de sécurité (armée, police et services de renseignement) ont été directement impliquées dans des atteintes aux droits humains à l'encontre d'opposants présumés au ZANU-PF, le parti du gouvernement. Elles ont été, avec certains « vétérans de guerre »,

les principaux moteurs derrière les violences politiques généralisées. Elles ont également organisé des attaques contre des sympathisants de l'opposition par des membres du ZANU-PF.

Certaines des personnes qui ont attisé les violences faisaient partie du Commandement opérationnel conjoint (JOC), qui regroupe des hauts responsables de l'armée, des services de renseignement, de l'administration pénitentiaire et de la police ainsi que des représentants du gouvernement. En mars 2008, le commandant des Forces de défense du Zimbabwe (ZDF) a affirmé publiquement sa loyauté au président Mugabe et déclaré qu'il ne ferait pas le



Des policiers anti-émeute frappent un manifestant à Harare

© DR

salut militaire si quelqu'un d'autre était élu. En 2008, des hauts gradés de l'armée et de la police ont menacé de tuer ceux qu'ils soupçonnaient de voter pour l'opposition.

Le gouvernement n'a diligenté aucune enquête sur les violations des droits humains vraisemblablement commises par des membres des forces de sécurité.

La culture de l'impunité est également omniprésente dans la police nationale, en particulier au sein de l'unité spéciale

chargée du maintien de l'ordre et de la brigade anti-émeute. Des policiers de ces unités ont frappé et torturé des opposants présumés au gouvernement, y compris des défenseurs des droits humains. Des personnes en garde à vue ont été privées de leurs droits, pourtant garantis par les traités internationaux. Les accusations portées contre la police pour torture, recours excessif à la force et autres atteintes aux droits fondamentaux n'ont fait l'objet d'aucune enquête et les responsables de ces actes n'ont pas été tenus de rendre des comptes.

# AGISSEZ !

## DEMANDEZ AU PROCUREUR GÉNÉRAL :

- d'enquêter sur le rôle joué par les forces de sécurité et la police nationale dans les violations des droits humains commises depuis 2000, y compris pendant les élections de 2008 ;
- de faire en sorte que les coupables soient contraints de rendre compte de leurs actes et que les victimes obtiennent réparation pour leurs souffrances.

## ÉCRIVEZ AU PROCUREUR GÉNÉRAL

The Attorney General  
Office of the Attorney General  
P. Bag 7714  
Causeway  
Harare  
Zimbabwe

Fax : +263 4 777 049

**AMNESTY**  
INTERNATIONAL



Amnesty International  
Secrétariat international  
Peter Benenson House  
1 Easton Street  
Londres WC1X 0DW  
Royaume-Uni

[www.amnesty.org](http://www.amnesty.org)  
ÉFAI - Décembre 2008  
Index : AFR 46/037/2008